



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0339

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Vaulx en Velin - Bron - Givors - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Priest - Vénissieux**

objet : **Plan national de renouvellement urbain - Prolongation de la durée du programme - Conventions avec la Région Rhône-Alpes pour les actions sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vessiller

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charriot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charriot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0339**

commission principale : urbanisme

objet : **Plan national de renouvellement urbain - Prolongation de la durée du programme - Conventions avec la Région Rhône-Alpes pour les actions sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme national de renouvellement urbain (PNRU) défini par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 prévoit la restructuration de quartiers en zone urbaine sensible (ZUS) dans un objectif de mixité sociale et de développement durable.

Le PNRU initialement prévu pour la période 2004-2013, porte sur plus de 40 sites en Rhône-Alpes. La concertation nationale sur le devenir de la politique de la ville a donné lieu à la formulation de propositions, présentées au Comité interministériel des villes dont la proposition d'un délai supplémentaire de 2 ans pour la mise en œuvre du PNRU afin de parfaire son déploiement. Ce programme s'achèvera donc au 31 décembre 2015.

Sur le territoire de l'agglomération, 12 sites bénéficient de ce programme auquel s'ajoute une convention habitat ayant pour but la reconstitution à l'échelle de l'agglomération de l'offre de logement social démolie.

La mise en œuvre du programme est très avancée mais certaines opérations restent à finaliser.

Le Conseil régional Rhône-Alpes, partenaire de la Communauté urbaine de Lyon et des communes dans la mise en œuvre des opérations de renouvellement urbain, a établi des conventions précisant :

- les opérations concernées : Bron-Terraillon, Rillieux la Pape, Givors, Vaulx en Velin, Vénissieux, Saint Fons, Saint Priest ;
- la fin du programme au 31 décembre 2015, avec une limite au 1er septembre 2015 pour le dépôt des demandes de subventions ;
- les plans d'actions prévus pour chaque secteur, ainsi que les montants de la participation de la Région Rhône-Alpes.

Les conventions ne modifient pas les engagements financiers de la Région Rhône-Alpes vis-à-vis de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve les conventions établies avec les partenaires pour la mise en œuvre des actions résiduelles du programme national de renouvellement urbain (PNRU) sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon sur les territoires de Bron Terraillon, Rillieux la Pape, Givors, Vaulx en Velin, Vénissieux, Saint Fons et Saint Priest.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.